

## PRESENTATION DE LA FORMATION

### ENTRAINEUR DEPARTEMENTAL

#### 1. Durée de la formation :

16 heures.

#### 2. Conditions d'inscription :

Etre licencié FFTT,  
Avoir au moins 17 ans.

#### 3. Objectifs :

Lui donner envie d'entraîner.

L'Entraîneur Départemental :

- Est sensibilisé aux aspects technico tactiques fondamentaux du Tennis de Table ;
- Est sensibilisé aux principes généraux de l'animation collective d'une séance ;
- Peut intervenir auprès de joueurs afin de perfectionner des aspects technico tactiques de leur jeu.

#### 4. Compétences attendues :

3 profils suivant disponibilité :

- Etre capable d'assister un entraîneur qualifié lors de la conduite de séances d'entraînement ;
- Idem ci-dessus et de conseiller un joueur ou une équipe ;
- Etre capable de conseiller un joueur ou une équipe et d'établir un rapport succinct à l'entraîneur principal de sa structure suite à une compétition pour l'aider dans la programmation de ses entraînements.

#### 5. Modalités de validation :

Le diplôme Entraîneur Départemental est délivré après participation active à la totalité de la formation.

#### 6. Informations complémentaires :

Le diplôme Entraîneur Départemental est obtenu, par tous les stagiaires, à l'issue de la formation. En effet, ce premier niveau correspond à l'apport d'informations de base sur les aspects technico tactiques du Tennis de Table.

#### POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Merci de contacter l'Animateur Technique Départemental 71

Patrick JACQUES

Tél. bureau : 03 85 43 85 57

Mobile : 06 15 48 27 47

Adresse courriel : [atd71fft@yahoo.fr](mailto:atd71fft@yahoo.fr)